
Le mois

Percer le mur du pouvoir d'achat

BENOÎT LECHAT

Au mois de juin, les manifestations organisées par le front commun syndical pour la défense du pouvoir d'achat ont rencontré un succès qui a dépassé les attentes de leurs organisateurs. L'humeur des manifestants oscillait entre la détermination froide et l'angoisse, avec une colère grosse d'orages moins pacifiques. En un an, le prix du pétrole a doublé. L'impact s'en fait sentir de plus en plus durement dans la vie quotidienne d'une part croissante de la population et l'on sait que la hausse va se poursuivre, dans les prochains mois ou dans les prochaines années. Était-ce à ce point imprévisible qu'on ne pouvait s'y préparer? Ou alors ne devons-nous pas constater que quand le prévisible devient réel, il conserve un côté irréel voire inacceptable? Comme le dit le philosophe français Jean-Pierre Dupuy, nous savons, mais nous ne croyons pas. Dans le cas qui nous occupe, nous savons que le pétrole s'épuise, mais nous ne voulons pas vraiment l'accepter dans toutes ses conséquences. Nous oscillons entre la surprise, la banalisation et l'indignation. Oui, nous sommes en train de vivre les prémices du pic de pétrole, ce moment où les quantités extraites commencent à décroître. Mais en dépit de l'évidence, certains sont tentés par le déni de la limite « naturelle ». Avant toute chose, ce qu'ils mettent en cause dans la flambée des prix des matières premières, c'est la spéculation pratiquée par un capitalisme financier quasiment libéré de toute régulation publique. Leur discours reprend l'éternel récit des « accapareurs » qui, au sein de l'État ou du

secteur privé, tirent profit de la rareté et affament le peuple avec les conséquences que l'on sait, en 1789 et 1792.

Mais, en 2008, il ne s'agit pas tellement de faire la révolution que de défendre l'idée — fort conservatrice — que notre mode de vie, intégralement basé sur la surabondance de l'énergie, ne doit pas être fondamentalement remis en question. Pour le maintenir, il « suffirait » de mettre la spéculation au pas. Certes, nous devrions bien sûr faire des efforts, réduire progressivement nos émissions de gaz à effet de serre, mais notre structure industrielle, nos manières de consommer et de produire ne devraient pas subir de changement fondamental. En somme, de ce point de vue, la contradiction « écologique » n'en serait pas vraiment une, ou alors, elle serait intégralement subordonnée à la contradiction primordiale entre le capital et le travail. Régler celle-ci permettrait presque automatiquement de régler la première. À force de rendre les spéculateurs responsables de l'actuelle flambée des matières premières — ce qui est évidemment en partie vrai, la spéculation se nourrissant précisément du caractère fini de la ressource — on en viendrait presque à oublier que même sans cette spéculation, l'universalisation du mode de vie occidental nous mène en plein dans le mur, tout simplement parce que le pétrole s'épuise et surtout parce que sa combustion rend la planète invivable.

Accepter ces évidences et agir en conséquence reste un défi difficile à relever, comme le montre le débat qui divise actuellement la gauche sur la revendication du front commun CSC-FGTB de

ramener de 21 % à 6 % la TVA sur l'énergie. Autant le dire franchement, on ne voit aucune raison valable de soutenir une demande dont nombre de permanents syndicaux reconnaissent à demi-mot le caractère pour le moins inapproprié. La CSC a d'ailleurs entamé sa progressive mise en sourdine, insistant sur d'autres manières de répondre à l'urgence sociale.

Comment se tromper de cible

Avant de voir comment expliquer son émergence et comment lui proposer une alternative véritablement progressiste, rappelons brièvement pourquoi cette revendication est tout à la fois politiquement infaisable, injuste, inefficace et irresponsable. Politiquement infaisable : réduire la TVA sur l'énergie requiert l'unanimité des vingt-six ministres européens des Finances. Impayable : pour la seule Belgique, son coût est estimé à environ 1 milliard d'euros et il n'y a quasiment aucune marge dans le budget fédéral, à moins d'une réorientation budgétaire profonde et dans ce cas, d'autres priorités sont plus « prioritaires », singulièrement sur le plan social. Et l'on songe notamment à la consolidation de la sécurité sociale à l'approche du vieillissement. Injuste : la TVA est un impôt non progressif. Bien sûr, sa réduction bénéficierait proportionnellement plus aux revenus inférieurs, mais pourquoi faudrait-il aussi aider les revenus supérieurs qui ont été les principaux bénéficiaires des réformes fiscales ?

Au reste, la TVA ne constitue-t-elle pas une des seules manières de faire contribuer des revenus qui s'arrangent désormais pour ne quasiment plus payer d'impôts ? Autrement dit, il ne suffit pas de s'autoproclamer « Robin des bois » pour rendre aux pauvres ce que les riches leur ont volé. Cela se saurait. Inefficace : l'impact « favorable » d'une baisse de la TVA ne durerait qu'un temps, très court. Il serait rapidement réduit à rien par la hausse suivante — totalement inéluctable — des cours de l'énergie où le pétrole entraîne toutes les matières premières à la haus-

se. Elle reviendrait en l'occurrence à subsidier les producteurs qui n'en n'ont pas vraiment besoin.

Irresponsable : la revendication se trompe complètement de cible et envoie un message totalement nuisible à la population. Vouloir réduire la TVA revient à rendre l'État responsable de la flambée des prix et à encore l'affaiblir. Dans les manifestations de juin, la revendication de la baisse de la TVA a largement occulté les autres revendications bien plus urgentes du front commun (et notamment la défense de l'index, le relèvement des allocations sociales, du salaire minimum...). L'idée qui a été ainsi entretenue, on espère que c'est involontaire, mais le résultat est là, c'est que c'est tout autant l'État qui se « remplit les poches » que les sociétés pétrolières. Et si celles-ci n'ont pas été oubliées, il est clair que la baisse de la TVA ne les affecterait en rien. Au contraire, elle permettrait sans doute de maintenir, artificiellement, un haut niveau de consommation et donc de bénéfices qui fait le miel de leurs actionnaires. Le plus désespérant, c'est qu'en se trompant de cible, on collabore sans le vouloir à un processus d'affaiblissement de l'État à un moment où nous avons terriblement besoin de ses capacités régulatrice et redistributrice.

La trémie de la baisse de TVA

Injustifiable mais pas inexplicable, la revendication a pour ambition affichée de répondre — de manière certes complètement illusoire — à la détresse croissante des salariés et des allocataires sociaux. Elle est apparue dans le contexte de surenchère des élections sociales. Elle a été conçue dans le creuset de la FGTB liégeoise. La CSC s'est apparemment sentie obligée de s'aligner et la revendication a figuré dans le programme du front commun. Le PS a rebondi. Quelle magnifique occasion d'illustrer cette fameuse « écologie sociale » alors que certains écologistes n'hésitent pas à minimiser l'ampleur de la baisse du pouvoir d'achat ! Ils ne seraient donc pas autant à gauche que la vraie gauche,

celle qui se bat tous les jours contre la politique de Didier Reynders, dans la même majorité que lui, et vote, année après année, les réformes fiscales qu'il concocte, au nom du « sans nous, ce serait pire... ». En l'occurrence, l'étude de Philippe Defeyt¹ sur l'évolution du pouvoir d'achat ne prouve-t-elle pas que, décidément, il y a bien deux camps, celui des vrais défenseurs du salariat et des allocataires sociaux, ceux qui apportent des vraies réponses, et celui des faux-nez qui au nom de la défense de l'environnement ne font que renforcer la position des dominants de tout poil ? On ne remet pas en question sa sincérité ou sa bonne foi de gauche, mais on laisse entendre de manière un peu condescendante que le président du CPAS de Namur ne connaît pas grand-chose de la réalité des inégalités... Inutile de défendre ici un intellectuel qui a les pieds aussi sûrement ancrés dans la réalité sociale que n'importe quel permanent syndical, même si le timing de son étude n'était pas optimal face à un patronat qui a l'index (et le reste...) dans son collimateur. Mais dans son camp écologiste, il est clair que la sortie de Philippe Defeyt n'a pas enthousiasmé, tant la peur est grande, après Francorchamps, de revivre encore un mauvais remake de l'épisode des écotaxes qui avait stérilement opposé « défenseurs de l'emploi » et « ayatollahs verts ».

Pour un nouveau programme d'une gauche postmatérialiste

Il y a donc là une querelle qu'il importe de vider, pour en faire un débat structurant, où les désaccords se nomment et sont surmontés dans une perspective nouvelle. Celle-ci pourrait se construire autour de l'idée que si nous ne voulons pas entrer à reculons dans la société de l'après-pétrole, il faudra combiner redistribution des revenus, défense des services publics et défense de l'environnement, justice sociale et transition écologique. Il faut en l'occurrence partir

du refus des travailleurs — avec ou sans emploi — de ne pas assumer l'essentiel de l'impact de la mutation énergétique en cours alors qu'ils ont déjà été les seuls à supporter les conséquences de la mutation industrielle précédente et singulièrement de l'affaiblissement du rapport de force entre revenus du travail et revenus du capital. Mais répondre à cette angoisse par une revendication qui réduit la légitimité et les moyens de l'État serait politiquement suicidaire. Ce serait terriblement mal présager les réformes indispensables dont nous avons urgemment besoin pour permettre à notre société de changer de modèle de consommation et de production.

Ce serait une supercherie intellectuelle de faire croire qu'il sera possible de mener très rapidement à bien de grands programmes de développement des transports en commun, des pistes cyclables, de production d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie sans mobilisation de moyens publics très importants. Ceux-ci devront provenir autant de la TVA et d'un renforcement de la fiscalité sur l'énergie (à quand la taxe carbone ?) que d'un retour à nettement plus de progressivité en matière d'impôts sur les revenus et le capital.

¹ « Une autre vision de l'évolution du pouvoir d'achat : le pouvoir d'achat par heure de travail », voir <www.iddweb.eu>.